



VOTRE
NE D'IN-

MAGAZI-



Photos: A. Hirlimann

ECOLE

Rentrée 2015-2016 :
Début des Temps d'Ac-
tivités Périscolaires.
Cours de mercredi.

P. 18-19

Vie du village

Les vœux du Maire



P. 9

TRAVAUX

Construction de la salle des
fêtes -
Démolition de la MJC



P. 16-17

MAIRIE PRATIQUE

!!!

Congés d'été : le secrétariat de mairie sera fermé du 4 au 22 août 2015 inclus.

Les batteries rechargées par le soleil, la secrétaire vous accueillera à nouveau avec plaisir après cette date !

Des services à votre service !

Infos mairie :

Secrétariat : Annabelle HIRLIMANN

Tél : 03.88.70.71.84

Fax : 03.88.70.92.84

Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr

Site internet : www.kirrwiller.eu

Boîte aux lettres mairie située sur la gauche du bâtiment école au droit de l'arrêt de bus

Infos Ecole:

Tél. Ecole : 03.88.70.90.81

Accueil du public et permanences :

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Le vendredi de 18 h à 20 h

En dehors de ces horaires, merci de convenir d'un rendez-vous au préalable en contactant la secrétaire par téléphone ou courriel.

Trésor public de Bouxwiller :

horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Lundi et jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

Fermé les après-midi de mardi, mercredi et vendredi.

Communauté de Communes du Pays de Hanau:

10, rue de Modern—67330 BOUXWILLER

Tél 03.88.71.31.79

Email : secretariat@pays-de-hanau.com

Horaires d'ouverture :

Tous les AM du lundi au samedi de 13h00 à 18h00

Lundi et samedi matin de 9h00 à 12h00



Le Mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce n'est pas à cause de l'excès de chaleur que la parution de ce journal présente un certain retard; mais bien à cause de l'excès de travail pour certains.

En vous promenant vers le stade, vous pouvez voir l'état d'avancement des travaux de construction de notre nouvelle Salle des Fêtes ainsi que la démolition de l'ancienne salle de la MJC.

Cette « ancienne » salle, est issue de la volonté de certains membres d'une association locale qui s'appelait alors l'A.C.S.K.B (association culturelle et sportive de Kirrwiller-Bosselshausen). Cette salle, entièrement financée par l'association et les subventions, construite par les membres bénévoles, a énormément servi notre village.

Que de fêtes, mariages, etc...se sont déroulés dans ce complexe. Mais cette salle a également été le refuge de toute une jeunesse qui a participé aux diverses activités ; le tennis de table, le semi-marathon, la marche populaire, des rallyes touristiques, mais aussi, la projection de films à une période où la télévision n'avait pas encore fait son apparition dans tous les foyers. Puis, l' A.C.S.K.B s'est transformée en M.J.C. Lors de l'existence de ce bâtiment, il y a eu d'autres manifestations, de nouveaux jeunes, mais aussi des « anciens » qui y ont trouvé leur place et **je voudrais ici remercier l'ensemble des bénévoles qui y a œuvré pour le bien de notre commune** ; puisse cette nouvelle salle des fêtes répondre aux nouveaux besoins de notre population et de ses bénévoles.

Et, si d'aventure, vous passez à proximité de l'église protestante, tendez l'oreille ; peut-être entendrez vous un organiste faire résonner les tuyaux de l'orgue, entièrement rénovée.

Je reviens vers la nouvelle salle, car une cantine accueillera les enfants du R.P.I de Ringendorf,/Buswiller/Schalkendorf ainsi que ceux du R.P.I.C de Kirrwiller/Bosselshausen ; et, après les efforts que fait la municipalité, je tiens à remercier, les membres de la nouvelle association des parents d'élèves qui ont organisé en juin une belle fête à l'école, avec des photos de « dans le temps.. », ainsi que Madame le Maire de Bosselshausen, les associations et les bénévoles qui se sont investis dans le lancement du P.E.D.T et qui ont été récompensés par le nombre important d'enfants inscrits.

La rencontre des 4 Kirrwiller a été reportée à 2016, mais l'inauguration, à laquelle j'invite toute la population, aura bien lieu cette année.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un excellent deuxième semestre, en espérant que la météo nous apporte un temps en rapport avec le temps d'antan.

Bien à vous
DIETLER Patrice—Maire

Von Herzen alles
Gute, Gesundheit und
Kraft

ETAT CIVIL

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à :

Mme BECKER Marthe , née le 02/07/1929 - 86 ans
Mme MEHL Marie, née le 15/07/1934 - 81 ans
M. WEESS Lucien, né le 27/07/1925—90 ans
M. KLEIN Albert, né le 30/07/1939—76 ans
M. JAUNIAUX Jean-Claude, né le 01/08/1944—71 ans
M. KERN Robert, né le 07/08/1934—81 ans
M. SCHNELL Charles, né le 10/08/1945—70 ans
M. MALHERBE Claude, né le 14/08/1942—73 ans
Mme DECKER Emma, née le 19/08/1919—96 ans
M. MATT Alfred, né le 23/08/1937—78 ans
Mme ETLING Marie, née le 02/09/1929—86 ans
M. DIEMERT Robert, né le 17/09/1929— 86 ans
M. DIEMERT Alphonse, né le 25/09/1937—78 ans
M. RAAB Horst, né le 02/10/1940—75 ans
Mme BECK Claire, née le 15/10/1939— 76 ans
Mme MALHERBE Anne, née le 28/10/1941—74 ans
M. PINHEIRO Joaquim, né le 17/11/1933—82 ans
M. VOLTZ Georges, né le 18/11/1944— 71 ans
M. REISS Gilbert, né le 19/11/1930—85 ans
Mme KLEIN Frieda, née le 30/11/1931—84 ans
M. SCHOLLER Robert, né le 24/12/1940—75 ans

Toutes nos excuses à Mme VOLLMER Marie-Louise, née le 27/05/1943— 72 ans qui avait été oubliée dans notre dernière édition.



GRAND ANNIVERSAIRE

Le 12 juin **Mme ROTHAN Madeleine** a eu le plaisir de fêter son 90ème anniversaire. Mme ROTH Marie-Claude et M. HALTER Gérard se sont joints à elle pour souffler les bougies et en ont profité pour lui remettre un bel arrangement floral en lui présentant les meilleurs vœux de longue vie et de santé de la part du conseil municipal.



MARIAGES

La commune adresse ses plus sincères félicitations au heureux mariés :

M. DRUFIN Laurent et Mme DESCROIX Véronique
Domiciliés 5 rue des Seigneurs
Unis par les liens du mariage
Le 14 mars 2015



JUNG Cédric et Mme RAULD Christine
Domiciliés 27 rue Principale
Unis par les liens du mariage
Le 30 mai 2015



Photos : A. Hirlimann

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 février 2015

1° Loyers 2015 des logements communaux :

Considérant que l'indice de référence des loyers présente une variation annuelle (1^{er} trimestre 2014 / 1^{er} trimestre 2013) de + 0,60%. (pour mémoire +1,54% l'an passé) il est décidé pour 2015, selon les divers baux en place, tous révisables le 1er janvier, de revaloriser les loyers +0,60%, soit 464,50 € de loyer mensuel pour le logement situé dans le presbytère catholique, 464,96 € de loyer mensuel pour le logement situé dans l'ex CMDP, et 503,59 € de loyer mensuel pour le logement situé à l'étage de l'école.

2° Avenants nouvelle salle polyvalente :

2015-01-4°) Salle des fêtes : Avenant marché de travaux :

Il est décidé d'approuver les avenants aux marchés de travaux suivants :

Lot étanchéité : Sté SAED D'Illkirch-Graffenstaden, avenant en moins value pour un montant de - 579,15 € HT représentant - 0,7 % par rapport au marché initial, pour la fourniture et pose de points d'ancrage en toiture en remplacement de la ligne de vie prévue au marché

Lot Étanchéité : Sté SAED D'Illkirch-Graffenstaden, pour un montant de + 1.824,04 € HT représentant + 2,19 % du marché, pour la fourniture et pose de couvertines en acier laqué 75/100 avec éclisse et pattes de fixation,

Lot Serrurerie : Sté MULLER de Woustwiller, pour un montant de + 2.173,- € HT représentant + 4,72 % du marché, pour la fourniture et pose d'un socle pour la CTA,

Lot Gros œuvre : Sté SOTRAVEST d'Oberbronn, pour un montant de - 450, € HT représentant - 0,17 % du marché, puisque le poste 5.3 massif support de matériel en toiture dans le CCTP Gros Oeuvre, n'est plus nécessaire suite à nécessité de mettre en œuvre un socle métal pour la CTA.

3° Mission Sécurité Protection Santé des travailleurs :

Considérant que la Sté DUDIX en charge de la mission SPS (coordination en matière de Sécurité et Protection de la Santé) pour le chantier de la nouvelle salle est défaillante et n'assure plus la mission pour laquelle le contrat avait été signé, il est décidé d'approuver la résiliation du marché pour un montant de 2.015,-€ HT et d'autoriser M. Le Maire à tenter toute action contre cette société pour récupérer les sommes déjà mandatées.

Il est également décidé à l'unanimité pour faire face à une urgence impérieuse résultant de ces circonstances imprévisibles pour la commune et n'étant pas de son fait, de confier la mission S.P.S. du chantier de la nouvelle salle à VERITAS pour un montant de 4.860,-€ HT.

4° Demande subvention :

Il est décidé à l'unanimité d'attribuer

- Une subvention de 155,29 € à l'Association des Maires du Bas-Rhin au titre de la cotisation 2015,
- une subvention de 6,-€ par jour à chacun des enfants sus mentionnés, soit 36,-€ BURGUN Lucas, DE ANGELI Clara et JODRY Inès pour leur voyage scolaire à Londres,
- une subvention de 6,-€ par jour à JODRY Mathilde pour son voyage scolaire à Barcelone avec le lycée d'Oermingen,
- une subvention de 100,- € à l'Association Régionale d'« aide aux handicapés moteurs » pour l'année 2015.

5° Divers et informations :

Nichoir à effraie : la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a procédé en date du 22 février 2015, au remplacement du nichoir qui se trouvait dans le clocher de l'église protestante. Ce nichoir n'était plus étanche et favorisait l'installation massive des pigeons. Le nouveau nichoir avec chicane est beaucoup plus hermétique et sombre et devrait permettre la réintroduction d'un couple d'effraie dès que cela sera possible. Le coût est entièrement pris en charge par la LPO tout comme l'entretien annuel. La commune remercie Mme et M. HUTT Daniel ainsi que M. GAENTZLER Eric qui se sont chargés d'accompagner la LPO dans cette opération.



Photo E. GAENTZLER

Tous les lots de la Vente de Bois à l'amiable (lots d'acacias situés au lieu-dit Embsloechel) qui s'est tenue en date du 23 février 2015 en mairie, ont trouvé preneurs pour un montant total de 1.380,-€.

Avancement du chantier de construction de la nouvelle salle : Voir en page 16 et en page 17, le détail de l'avancement du chantier et le feuillet photo de ce très beau projet.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 mars 2015

1°) Accord sur le principe d'une adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur :

Le Département du Bas-Rhin propose de créer une structure commune pour mutualiser l'ingénierie publique entre le Département du Bas-Rhin et les communes et intercommunalités du territoire. Cette Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) aura pour objet d'apporter aux membres adhérents le conseil et l'assistance technique nécessaire à l'exercice de leurs compétences, par mutualisation de leurs besoins et moyens.

Plusieurs conseillers s'interrogent sur le coût de la mise en œuvre de ce nouveau syndicat et sur le coût qui sera supporté par la commune. Rappel est fait qu'à ce jour l'instruction des demandes d'urbanisme a été confiée au SDAUH de Saverne moyennant une cotisation de 2,-€/an par habitant. Une fois l'ATIP créée, le SDAUH serait également voué à disparaître et cette cotisation ne lui serait donc plus versée. Le fonctionnement de l'ATIP se ferait sur un modèle économique construit pour être pérenne. L'adhésion à l'ATIP se ferait pour 2 ans minimum.

Il est décidé à l'unanimité d'approuver le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » comme membre fondateur sur la base du projet de statuts de l'ATIP.

2°) Transfert de compétences à la Communauté de Communes du Pays de Hanau « opérations d'aménagement d'intérêt communautaire à vocation d'équipements publics » :

M. Le Maire précise que l'extension du parking de la gare d'Obermodern, entre dans cette catégorie.

Il est décidé à l'unanimité que soit transférée à la Communauté de Communes du Pays de Hanau la compétence « opérations d'aménagement d'intérêt communautaire à vocation d'équipements publics », et que soient modifiés en conséquence les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Hanau.

3°) Transfert de compétences à la Communauté de Communes du Pays de Hanau « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » :

La Loi ALUR de mars 2014 a décidé du transfert à tous les EPCI de la compétence PLU à la date du 27 mars 2017. Cette Loi vient assouplir le calendrier de réalisation des PLU Intercommunaux (PLUi), **en sécurisant les documents d'urbanisme locaux existants** dans l'intervalle nécessaire à la réalisation de PLUi dans de bonnes conditions.

Ainsi, un EPCI engagé postérieurement à la loi ALUR du 24 mars 2014 dans un PLUi, ou qui engagerait un PLUi en 2015, permettrait à l'ensemble de ses communes membres de conserver un document d'urbanisme légal jusqu'au 31 décembre 2019.

C'est pourquoi, pour les EPCI et leurs communes membres souhaitant s'engager un PLUi, il y a urgence à prendre une décision, et que la compétence PLU soit rapidement transférée à l'EPCI afin d'être en mesure de délibérer sur la prescription du PLUi avant la fin de l'année 2015. La commune conserverait la compétence pour la signature des autorisations d'urbanisme.

Il est décidé par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, d'approuver le transfert à la Communauté de Communes du Pays de Hanau de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », et la modification en conséquence des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Hanau, mais également de **demander à la Communauté de Communes du Pays de Hanau le remboursement des frais engagés** pour l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme sur la base des factures visées par M. Le Percepteur.

4°) Agrément des permissionnaires lot de chasse :

Il est décidé à l'unanimité de réserver une suite favorable à la demande d'agrément déposée par M. BIANCONE Gérard pour les permissionnaires suivants : M. BIANCONE Fabio et M. BIANCONE Enzo.

5°) Attribution n° nouvelle construction :

Il est décidé à l'unanimité d'attribuer le numéro 2B rue des Seigneurs au terrain cadastré Section 2 parcelle 2/20 propriété de Mme FISCHER aurélie et KRIEGER Raphaël.

6°) Demande subvention :

Il est décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention de 6,-€ par jour soit 30 € chacun, à PFRIMMER Alexandre et PFRIMMER Amélie pour leur classe verte à la HOUBE en mars 2015.



Classe verte des cycles 3 à Chevillon sur le thème « Cheval et période médiévale »

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7°) Divers et informations :

Rétablissement limites parcellaires :

Mme WENDLING demande ce qu'il en est du rétablissement des limites parcellaires au bout de la rue des Champs à la hauteur du croisement et de l'armoire électrique. Lors des travaux de mise en place de l'armoire électrique par ES il y a plus de deux ans désormais, les limites parcellaires n'avaient pas été respectées et les travaux ont empiété sur du domaine privé. M. Le Maire répond que l'agent communal procédera prochainement à la mise en œuvre de bordures pour matérialiser et rétablir les limites parcellaires d'un côté et qu'un complément d'enrobé sera mis en œuvre de l'autre côté pour que la voie ait la largeur réglementaire.

Parking Royal Palace :

Mme WENDLING Béatrice demande si une autorisation de travaux a été déposée en mairie en ce qui concerne les travaux de création d'un nouveau parking pour le Royal Palace. M. Le Maire répond par la négative mais précise qu'un courrier a été adressé à M. MEYER Pierre l'informant que la création d'aires de stationnement ouvertes au public susceptibles de contenir au moins cinquante unités, doit être précédée d'un permis d'aménager.

M. MEYER est donc prié de régulariser la situation en renseignant la demande de permis d'aménager jointe au courrier en l'accompagnant des plans et pièces nécessaires à son instruction. (Nota : le permis d'aménager est à ce jour en cours d'instruction)

Entretien des chemins :

M. WICK Albert interpelle sur l'état de différents chemins. Il devient urgent de procéder à la coupe des branchages qui entravent la circulation sur les abords, notamment le chemin à la suite de la rue du Coteau, mais également de ramasser ou dégager les branchages abandonnés par des propriétaires indécents en travers des chemins, rendant la circulation difficile voire impossible, par exemple du côté du Spitzling. M. Le Maire transmettra des directives en ce sens à l'agent technique de la commune après s'être rendu sur place pour constater la situation.

SEANCE DU 10 avril 2015

1°) Compte administratif 2014 et compte de Gestion 2014 :

Les résultats définitifs de la Gestion Générale 2014 s'énonçant comme suit **sont approuvés à l'unanimité** **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Recettes:	339.035,24 €	Dépenses:	245.813,38 €
Soit un excédent de fonctionnement :			+ 93.221,86 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes:	797.271,59 €	Dépenses:	680.377,77 €
(dont 105.535,80 € Déf. Inv. N-1)			
Soit un excédent d'investissement :			+ 116.893,82 €

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014 : + 210.115,68 €

2°) Affectation des résultats 2014 :

Réuni sous la présidence de M. DIETLER, Maire,

Après avoir entendu le compte administratif (Gestion Générale) de l'exercice 2014,

Considérant l'obligation pour les collectivités ayant adopté l'instruction comptable M 14 de reprendre les résultats d'un exercice au budget de l'exercice suivant, **il est décidé à l'unanimité** d'affecter les résultats 2014 comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté ligne R002 : + 93.221,86 €
- Affectation à l'excédent reporté ligne R001 : + 116.893,82 €

3°) Vote du taux des 3 taxes :

M. le Maire soumet aux conseillers l'état de notification des bases prévisionnelles 1259 M pour les taxes directes locales, pour lequel le produit fiscal attendu est de 130.986,-€ et 6.771 € d'allocations compensatrices.

Considérant les dépenses engagées par la commune et les besoins de financement et après avis de la commission des finances réunie en date du 7 avril dernier, il est préconisé d'augmenter le taux de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti de 5%.

Pour information, moyennes départementales des 3 taxes : TH =27,88% TFB=16,42% TFNB=61,52%

Il est décidé à l'unanimité de porter les taux des trois taxes pour l'année 2015 à **12,46% pour la Taxe d'habitation, à 12,61 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti, à 59,42% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti**. Avec cette augmentation de 5 % de la TH, de la TFB et de la TFNB, le produit fiscal attendu s'élèvera donc à 137.513,-€.



Photos : A. Hirlimann

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

4°) Budget primitif 2015 :

Est approuvé à l'unanimité, **le budget primitif de la Gestion Générale 2015**, avec les balances équilibrées comme suit :

Section de fonctionnement :	436.608,86 Euros
Section d'investissement :	1.469.170,39 Euros

Voir détail du budget en pages centrales 12 et 13

5°) Nouvelle salle multiusages :

M. HALTER et Mme ROTH ont rendu compte des dernières avancées du chantier de la nouvelle salle.

Test d'étanchéité intermédiaire réalisé le 26 mars 2015. L'objectif visé est de 1,70 m³/(h.m²). La performance obtenue n'est pas conforme à cet objectif pour l'instant : 2,41 m³/(h.m²). Le résultat d'étanchéité à l'air du bâtiment est très élevé en raison de nombreux et importants passages d'air qui ont été relevés dans le rapport du 7 avril 2015 réalisé par Air Test3E, notamment en partie courante, au droit des liaisons périphériques – liaisons mur béton/toiture métalliques – mur métallique/toiture métallique. Aucun système d'étanchéité à l'air n'est pour l'instant prévu au niveau des portes d'entrée (joint sur la liaison ouvrant/dormant à prévoir). De nombreux passages d'air sont relevés au niveau de quasi tous les passages de poutres en toiture et plus particulièrement au droit des angles.

Le rapport du test a été diffusé à l'ensemble des intervenants en demandant à chacun de remédier aux fuites pour la ou les parties les concernant.

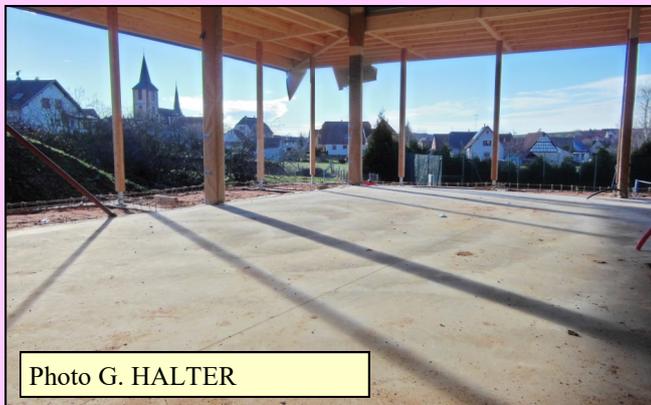


Photo G. HALTER

6°) Demande subvention :

Il est décidé à l'unanimité d'attribuer :

- Une subvention de 261,-€ à la SPA de SAVERNE au titre de la convention fourrière pour l'année 2015,
- Une subvention de 100,-€ à la Fondation du Patrimoine au titre de l'adhésion 2015.

7°) Enquête seniors Communauté des communes du Pays de Hanau :

La Communauté de Communes du pays de Hanau, en collaboration avec les villes d'Ingwiller et de Bouxwiller et de l'ensemble des communes du secteur se mobilise pour les seniors du territoire afin d'envisager de nouveaux services à leur proposer.

Ainsi pour la commune de Kirrwiller, c'est un échantillon de 11 habitants âgés de 65 à 80 ans qui sera enquêté. Les entretiens seront réalisés par Mme KERN Simone, enquêtrice bénévole.

8°) Mise en place PEDT pour le RPIC Kirrwiller/Bosselshausen à compter de la prochaine rentrée :

Un Comité consultatif a été constitué lors de la première réunion de travail qui s'est tenue le 7 avril dernier à Bosselshausen en présence des différents intervenants et acteurs du Projet Educatif Territorial : les élus des deux communes, les enseignantes, les représentants de l'Education Nationale, les représentants de l'Association des Parents d'Elèves, le directeur du service animation jeunesse de la communauté de communes du Pays de Hanau, le directeur de l'Ecole de Musique de Bouxwiller et le directeur artistique du Théâtre du Marché aux Grains.

Un premier projet des activités/parcours possibles et de leur répartition sur l'année sur la base de deux séances hebdomadaires d'1h30 comprenant chacune deux activités distinctes, avec à ce jour une prévision

d'1 groupe d'enfants pour chaque activité. Pour la prochaine réunion qui est programmée le vendredi 24 avril 2015, il est demandé à chacun de réfléchir au contenu des parcours et à l'organisation concrète des séances et de leur encadrement.

Voir en page 19 le détail des activités proposées pour la rentrée 2015-2016.

2015-03-10°) Renouvellement ligne de trésorerie :

Il est décidé à l'unanimité de renouveler pour une période d'une année, la ligne de trésorerie détenue auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 200.000 € sur la base d'un taux révisable indexé Euribor 3 mois + marge 1,50%

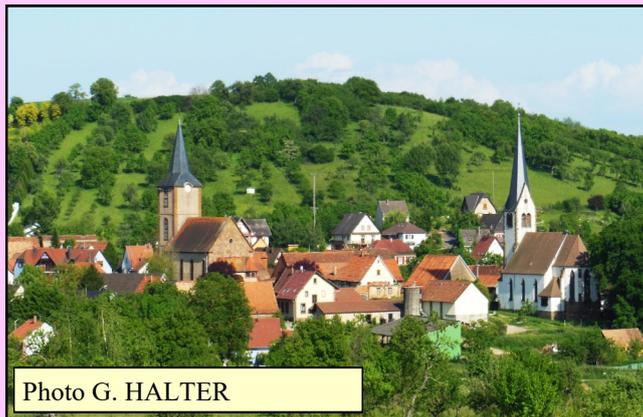


Photo G. HALTER

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1°) Salle multiusages - Avenants marché maîtrise d'œuvre :

Suite à la liquidation judiciaire du Cabinet d'Architecture et d'Urbanisme HEINTZ-KEHR et associés, prononcée par le Tribunal Administratif de Strasbourg le 07 avril 2015 il est décidé à l'unanimité - de valider la signature de l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre désignant le premier cotraitant solidaire, MH Ingénierie, nouveau mandataire pour la poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre,

- de confier la maîtrise d'œuvre mission « architecte » jusqu'à la fin des travaux et de l'année de parfait achèvement suivant le contrat de marché de maîtrise d'œuvre signé le 27 mai 2013 et de l'avenant n°1, à ARCHITECTURE Jacques REXER de Bouxwiller, pour un montant maximum de 15.202,00 € HT.

2°) Salle multiusages - Avenants marchés de travaux:

Il est décidé à l'unanimité d'approuver les avenants aux marchés de travaux suivants :

Lot plâtrerie faux plafonds : Sté SEPPIC de LA WALCK, validé ce jour par la commission Appel d'Offres pour un montant de + 1.806,00 € HT représentant + 4,33 % du marché, la fourniture et pose de 42 m² de protection coupe feu 1 heure en sous face du plafond du local rangement du matériel école,

Lot Bardage : Sté SAED d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, validé ce jour par la commission Appel d'Offres pour un montant de + 549,50 € HT représentant + 1,28 % du marché, relatif à la fourniture et pose d'un pare pluie sur le mur non isolé du pignon arrière avec cornière en tête et en pied,

Lot n° 19 Equipement de cuisine – four : Sté MEA de WESTHOUSE, validé ce jour par la commission Appel d'Offres pour un montant de + 5.200,00 € HT représentant + 23,76 % du marché, relatif à la fourniture et pose d'un four mixte 10 niveaux tout inox de marque UNOX (les fours devant initialement être récupérés à titre gracieux au Royal Palace ne pourront l'être en raison du report en 2016 des travaux de modernisation des cuisines de cet établissement).

3°) Choix du mobilier :

Il est décidé à l'unanimité de retenir la proposition de la Sté OMC de MUNDOLSHEIM, fabricant régional, pour un montant de + 25.251,50 € HT pour la fourniture de 45 tables, 4 chariots tables, 280 chaises, 2 chariots chaises et 10 tables mange debout.

4°) Validation devis SOBECA modification réseau téléphonique et devis dépose poteaux béton stade:

Il est décidé à l'unanimité de valider la proposition de SOBECA, pour d'un montant de 3.296,90 € HT pour la réalisation des travaux de modification du réseau téléphonique au droit de la salle multiusages, et 1.075,-€ HT pour des travaux de dépose des poteaux béton et projecteurs entre la MJC et le stade de foot.

5°) Adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur – approbation des statuts, demande de création de l'ATIP à M. le Préfet, désignation des électeurs : Il est décidé à l'unanimité d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte -Agence Territoriale d'Ingénierie Publique- en tant que membre fondateur, qui aura pour objet: 1 - Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme, 2 - L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme 3 - L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, 4 - La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux, 5 - La tenue des diverses listes électorales, 6 - L'assistance à l'élaboration de projets de territoire, 7 - Le conseil juridique complémentaire à ces missions. Sont désigné électeurs **M. DIETLER Patrice**, en qualité d'électeur titulaire et **Mme ROTH Marie-Claude** en qualité d'électeur suppléant, appelé à voter pour la désignation des délégués du collège des communes. A ce titre **M. DIETLER Patrice** et **Mme ROTH Marie-Claude** sont éligibles en tant que délégué du collège des communes.

6°) Projet EDucatif Territorial (PEDT) :

Il a été soumis à l'avis des conseillers si une **participation de la commune** serait envisageable pour contribuer au financement des activités du PEDT, dans la mesure où les communes ne souhaitent pas proposer une totale gratuité, mais une participation financière forfaitaire pour l'ensemble des activités par enfant.

Il a été décidé à l'unanimité de valider, par enfant, le principe d'une participation financière de la commune au budget PEDT équivalente à celle qui sera demandée aux parents/enfant pour l'inscription forfaitaire aux activités. (la participation finalement demandée aux parents est de 20,-€ par enfant pour l'ensemble des activités proposées pour l'année scolaire 2015-2016).

7°) Demande subvention :

Il est décidé à l'unanimité d'attribuer :

- Une subvention de 253,19 € à l'Amicale des Maires du Canton de Bouxwiller au titre de la cotisation pour l'année 2015.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7^o) Di-

vers et informations :

- Motion du Conseil municipal demandant le renforcement des effectifs de la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Bouxwiller – La Petite Pierre :

Suite aux derniers actes de violences onces qui ont eu lieu sur le territoire de la Commune de Menchhoffen et considérant la recrudescence des actes de délinquance sur le territoire, il est décidé d'approuver la motion proposée par la Communauté de communes du Pays de Hanau, à savoir, demander le renforcement des effectifs de la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Bouxwiller – La Petite Pierre afin de lui permettre d'assurer efficacement sa mission de service public et de maintien de l'ordre et solliciter auprès du représentant de l'Etat la mise en œuvre d'un plan d'actions pour prévenir les actes de délinquances.

- Communes nouvelles :

M. Le Maire expose que la loi relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes, a été adoptée le 16 mars 2015 et a d'ores et déjà été codifiée au sein des articles L.2113-1 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales. La rapidité dont a fait preuve le Parlement dans le vote de cette loi est certainement le pendant des volontés locales d'adoption et de mise en place de ces communes nouvelles avant l'échéance du 1er janvier 2016, date butoir de création des communes nouvelles **pour bénéficier du maintien de la dotation forfaitaire sur trois ans**. En effet, au cours des trois premières années suivant leur création, les communes nouvelles créées au plus tard le 1er janvier 2016 et regroupant une population inférieure ou égale à 10 000 habitants, perçoivent une dotation forfaitaire « au moins égale à la somme des dotations perçues par chacune des anciennes communes l'année précédant la création de la commune nouvelle ». La dotation forfaitaire des communes nouvelles dont la population est comprise entre 1 000 et 10 000 habitants, et sans limite de seuil pour celles issues d'un EPCI, sera bonifiée de 5% pendant trois ans. Ainsi, s'il ne s'agit là que de mécanismes fortement incitatifs, mais temporaires, ils devraient cependant permettre aux communes nouvelles, notamment celles créées avant le 1er janvier 2016, de se doter de ressources considérables leur permettant de mener à bien les projets de territoire ayant présidé à leur constitution et ainsi créer une véritable unité autour de cette nouvelle entité. Une réflexion est en cours à ce sujet au niveau de plusieurs communes membres de la ComCom. Le Maire de la Commune de Bouxwiller l'a déjà interpellé sur un éventuel regroupement, proposition écartée pour l'instant.

Dans leur majorité, les conseillers sont assez dubitatifs sur cette nouvelle facette de la réforme territoriale et pas vraiment convaincus que la mise en place d'une « commune nouvelle » aura des incidences bénéfiques fortes et durables sur les territoires à proprement parler.

CEREMONIE DES VŒUX 2015

C'est devant une petite assemblée que M. le Maire a présenté ses vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2015, puisqu'une majorité des nouveaux habitants de la commune et des récipiendaires d'un diplôme de donneur du sang spécialement invités pour l'occasion, n'a pas répondu à l'invitation. Qu'importe le nombre, la chaleur était dans les cœurs et c'est avec plaisir que le verre de l'amitié a été partagé autour des galettes toujours aussi délicieuses de la boulangerie LAUGEL!



Heureusement, nos pompiers répondent toujours présents!



Accueil de la petite Lucie, nouvelle « kirrwilleroise » !



Nouveaux venus et donneurs de sang



M. Le Maire félicite M. ROTH Freddy, Psdt de la MJC et M. WILHELM Daniel pour leur engagement au service de la commune.



Pompier...donneur de sang (3ème niveau, + de 25 dons), Dimitri aurait-il toutes les qualités ?



Photos : A. Hirlimann

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE KIRRWILLER-BOSSSELSHAUSEN

En ce dimanche 7 juin 2015, l'Association des Parents d'Élèves de Kirrwiller-Bosselshausen a eu la très bonne idée d'organiser une exposition photos sur le thème de « l'école de Kirrwiller de 1900 à nos jours ».

Quoi de plus fédérateur pour que chacun, jeune ou moins jeune, habitants du village ou ceux des alentours ayant des racines dans la commune, ait envie de découvrir quelques souvenirs de jeunesse !



Grande Rue



Après un gros travail de collecte de documents, renseignements et autres souvenirs auprès des Kirrwillois, avec le soutien de la commune ayant mis les locaux à disposition et le concours de M. HALTER qui a apporté sa contribution sur le volet historique, les membres de l'APE ont pu présenter une exposition très documentée qui a séduit un public très intéressé.

M. Courrèges, Psdt de l'APE, n'a pas ménagé ses efforts pour donner à cette journée un attrait tout particulier.



Même si les photos d'école anciennes ont bien évidemment attiré l'attention des plus grands, les enfants étaient aussi au centre de toutes les attentions ce jour là :

- livret parcours avec coloriages, jeux des 7 erreurs version « photos d'antan », et autres activités
- Atelier d'écriture à la plume et encre violette
- Contes
- Jeux d'antan et de récréation en plein air



Le certificat d'étude de l'après-midi a remporté haut la main le prix de l'ambiance de la journée!



Photos : A. Hirlimann et APE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE KIRRWILLER-BOSELSHAUSEN

Un dernier petit tour du côté de l'exposition pour s'immerger parfois de nombreuses années en arrière et découvrir de très belles photos où le noir et blanc n'avait rien à envier à la couleur ! Pour preuve, cette très belle photo de 1937... Les reconnaissez-vous ?



Photo : famille KERN

Mais l'autre point fort de la journée et qui a certainement charmé de nombreux inscrits, aura sans nul doute été le repas concocté par Audrey Schwerer, habilement épaulée par Johanna, Yannick et Philippe, qui n'ont pas ménagé leur peine pour nous offrir un menu qui a su enchanter et nos yeux et nos papilles!!!



Hamburger de canard et sa tulipe de légumes



Les enfants aussi ont apprécié!



Quand le cumul des points sera suffisant, les 3 classes gagneront chacune de très beaux jeux de société grâce aux joueurs qui se seront affrontés tout au long de la journée!



Photos : A. Hirlimann

Gageons que le succès du thème inédit de cette belle journée ensoleillée soit le prémice d'une longue série de manifestations organisées par l'APE qui trouveront leur public à Kirrwiller !

BUDGET 2015 FONCTIONNEMENT

RECETTES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
013	Atténuation de charges	Remb. Sup. fam. Trait.	1.500,00 €
70	Pdts des services, domaines et vents div.	Loc. chasse + redev. Occup. dom. Pub.+ vente livre Kirr.	18.915,00 €
73	Impôts et taxes	Impôts locaux, taxe pro.	192.886,00 €
74	Dot. Subventions et participations	Dot Etat + subventions	90.965,00 €
75	Autres pdts de gestion courante	Location biens communaux	37.600,00 €
Total recettes gestion courante			341.866,00 €
76	Produits financiers		0,00 €
77	Produits exceptionnels	Cessions immobilisation	1.521,00 €
78	Reprise sur amortissements		0,00 €
Total recettes réelles de fonctionnement			343.387,00 €
Excédent de fonctionnement 2014 reporté			93.221,86 €
TOTAL			436.608,86 €

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
011	Charges à caract. général	Fonctionnement courant (eau, élec, fuel, contrat copieur et inform, téléph...)	97.504,00 €
012	Charges de personnel	Salaires + charges	88.465,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	Indem. Élus + contributions + subv associations et voy.	54.246,00 €
014	Atténuation de charges		0,00 €
Total dépenses gestion courante			240.215,00 €
66	Charges financières	Intérêts emprunts et ligne de trésorerie	48.000,00 €
67	Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles	500,00 €
68	Dot aux amort. Et provisions		0,00 €
022	Dépenses imprévues		125,33 €
Total dépenses réelles de fonctionnement			288.840,33 €
023	Virement à la section d'investiss.		124.000,00 €
042	Opération ordre de section à sect.		23.768,53 €
043	Opération ordre intérieur section		0,00 €
Total opé. ordre			147.768,53 €
TOTAL			436.608,86 €

Pour information : Déficit de fonctionnement de 2014 reporté : 0,00 €

BUDGET 2015 INVESTISSEMENT

RECETTES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
13	Subv investissement reçues (une partie figure dans les restes à réaliser)	CG67-Région Alsace Réserve Parlementaire	223.000,00 €
16	Solde Nouvel emprunt salle ((une partie figure dans les restes à réaliser)		386.000,00 €
204	Subv équipement versées		15.342,29 €
Total recettes d'équipement			624.342,29€
10	Produits financiers	Récup. FCTVA 2014	82.300,00 €
10226	Taxe aménagement	Taxe/surf créées PC +DP	7.421,00 €
1068	Excédent fonct. capitalisé		00,00 €
165	Dépôts et cautionnements		500,00 €
024	Produits de cessions	Si vente courant année	2.944,75 €
Total recettes financières			93.165,75 €
Total recettes réelles d'investissement			717.508,04 €
021	Virement section fonctionnement		124.000,00 €
040	Opér. Ordre entre sections	Amortiss. PLU + inv. Eclairage Public	23.768,53 €
Total recettes d'ordre			147.768,53 €
Restes à réaliser 2014			487.000,00 €
Solde d'exécution 2014			116.893,82 €
TOTAL			1.469.170,39 €

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Détail	Budget prévisionnel
20	Immo. incorporelles	révision allégée PLU	0,00 €
204	Subv. D'équipement	Rev. Inv éclai. P. com.com. PH + si rectification nécessaire	15.395,39 €
21	Immo. Corporelles (+ une partie figure dans restes à réaliser)	SDF + réseaux+matériel serv technique, + orgue église	923.000,00 €
Total dépenses d'équipement			938.395,39 €
16	Emprunts et dettes	Remb. capital emprunts actuels+nvl emprunt SDF	45.500,00 €
020	Dépenses imprévues		0,00 €
Total dépenses financières			45.500,00 €
Total dépense réelles d'investissement			983.895,39 €
040	Opération ordre entre sections		0,00 €
Toral opé. ordre			0,00 €
Restes à réaliser 2014			485.275,00 €
Solde d'exécution négatif 2014 reporté			0,00 €
TOTAL			1.469.170,39 €